



TOUTES LES RAISONS DE SE MOBILISER LES 7 ET 11 FÉVRIER 2023 POUR EXIGER LE RETRAIT DE LA RÉFORME DES RETRAITES

1) Tou.te.s les professionnel.le.s de santé, du social et du médico-social en prennent pour deux ans de plus !

Ce qu'on peut dire pour l'instant, c'est que pour tous ceux qui ne sont pas en catégorie active, c'est pour tout le monde pareil, c'est 64 ans d'ici 2030.

Cela va se faire progressivement, à raison de 3 mois par année de naissance, pour les personnes nées entre 1961 et 1968. A partir de 1968, c'est 64 ans pour tous.

Pour la fonction publique hospitalière, quand ils disent « *On ne touche pas aux régimes spéciaux* », cela signifie que la catégorie active est maintenue, mais pas à 57 ans, elle s'allonge de 2 ans aussi. Donc, oui, ils maintiennent un départ anticipé, mais à 59 ans. Sachant qu'il y en a de moins en moins qui sont concerné.e.s (aides-soignantes, ASH et les catégories B en voie d'extinction de la FPH).

Dans notre secteur d'activité, d'ores et déjà, de très nombreux agents quittent le métier avant même d'arriver à 62 ans, tout simplement parce que ce n'est plus tenable !

2) Ils accélèrent l'allongement de la durée de cotisation de la loi Touraine !

Actuellement le taux plein est à 167 trimestres, il va passer à 172, c'est-à-dire 43 années de cotisations. Les 172 trimestres vont être très difficiles à atteindre ! Cette accélération a des conséquences pour les générations nées à partir du 1^{er} septembre 1961 jusqu'à 1972.

Pour ces générations-là, il y a un allongement de la durée de cotisations nécessaire pour ne pas avoir de décote. Ce qui veut dire que non seulement il y a le rallongement de l'âge de départ, mais en plus, il y a l'allongement de la durée de cotisations. Si les personnels n'ont pas les trimestres requis, ils vont se reprendre une décote ! La décote est de 1,25 % par trimestre manquant, donc, c'est déjà énorme !

Pour les générations de 1963, 1964, 1967, 1968, 1969, la décote atteint 2,5 % (+ 2 trimestres) ! Avec un maximum de 3,75 % de décote pour les générations de 1965 et 1966 (+ 3 trimestres) !

3) L'arnaque de la retraite à 85% du SMIC !

Le gouvernement essaie de camoufler les choses en expliquant que ce sera la retraite minimum garantie à 85% du SMIC, ce qui est faux pour deux raisons :

➡ d'abord, parce qu'il faut avoir travaillé à temps complet avec un salaire équivalent au SMIC, sachant que la plupart des femmes n'ont pas travaillé toute leur carrière à temps complet parce qu'elles ont dû se mettre à temps partiel ou prendre des congés parentaux pour élever leurs enfants.

➡ Et il faut aussi justifier d'une durée d'assurance effectivement cotisée pour bénéficier du taux plein. Or la réalité aujourd'hui, c'est que 30 % des retraité.e.s, hors pension de reversions, ont une pension qui est inférieure à 85 % du SMIC. Et un tiers de ces personnes, exactement 11 % de la totalité, ont une carrière complète.

4) La nécessité de les stopper, tou.te.s ensemble !

Le gouvernement annonce cette réforme dans une situation où elle est très

largement rejetée par la population, puisque 93 % des actifs sont contre (source Institut Montaigne, le 12 janvier 2023). Mais en plus, elle vient percuter l'indignation générale, au regard de l'inflation qui réduit le pouvoir d'achat de millions de gens de manière massive, qui ont du mal non seulement à boucler leur fin de mois, à payer leurs factures, et tout simplement à manger, et surtout à se soigner compte tenu de l'état de délabrement de l'Hôpital public.

Macron et le ministre Braun ont décidé de poursuivre coûte que coûte la casse de notre système de santé et de protection sociale !

Il n'est plus possible d'accepter que cette situation continue ! Il n'est plus possible de les laisser tout détruire ! Le seul moyen de les arrêter, c'est d'y aller toutes et tous ensemble pour les faire reculer jusqu'au retrait de la réforme des retraites et la satisfaction de nos revendications, et en particulier l'arrêt des fermetures de lits, la création de tous les postes nécessaires et la revalorisation des salaires !

**En conséquence, nous
appelons tous les
personnels à la grève
et à la manifestation
des
7 ET 11 FÉVRIER 2023
et à se réunir
en assemblées
générales pour
discuter de la
reconduction
de la grève.**



ENSEMBLE, NOUS SOMMES PLUS FORTS !

Contacts / infos rassemblement :



Retrouvez toute l'actualité fédérale sur www.sante.cgt.fr